



REPUBLIQUE FRANCAISE
Département des Alpes-Maritimes
Arrondissement de NICE

COMMUNE DE CLANS
EXTRAIT DU REGISTRE
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An deux mille vingt et un et le deux juillet, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu Habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Roger MARIA, Maire.
Présents : Mesdames CAILLAUD Madeleine, RAPUC Louise, Adjointes, Messieurs CIAMPOSSIN Max, IPPOLITO Philippe, Adjoint, Mesdames Messieurs les conseiller(e)s en exercices : AURRAN Robert, BOUZIDI Yasmine, CATAVITELLO Thierry, FAVARO Marion, LAURENT Marianne, MURAZZANO Marc, PAPIER Patrick, RALLON Daniel,
Absents excusés : M. JACOB Patrick représenté par M. IPPOLITO Philippe,
Absents : Mme SAMPEDRO Nathalie

*Nb de membres : 15
Présents : 14
Votants : 14
Pour : 14
Contre :
Abstention :*

Délibération n° 2021_25D : Activités offertes

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que depuis plus d'un an la crise sanitaire qui touche le pays impacte durement et fortement l'activité économique du village mais pas seulement. Il rappelle ainsi que les associations de la commune sont lourdement touchées par les restrictions sanitaires qui les contraignent à annuler les manifestations initialement programmées (sources de leurs revenus).

Il souhaite leur donner un « coup de pouce » et leur faire bénéficier de bons cadeaux dont elles jouiront comme elles le souhaiteront. Aussi il propose d'offrir au Comité des fêtes, qui pour la 2nde année ne pourra pas organiser la fête patronale :

- 10 entrées au plan d'eau,
- 5 abonnements mensuels à la salle de sport,
- 5 ½ journées de location de VTTae.

LE CONSEIL MUNICIPAL, ouï l'exposé du Maire, et après en avoir délibéré :

APPROUVE cette aide,

CHARGE Monsieur Le Maire d'en informer le Président du Comité des fêtes.

Ainsi fait et délibéré à Clans les, jour, mois et an que dessus.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

*Acte rendu exécutoire
Après dépôt en préfecture le 27/07/2021
Et publication ou notification du 27/07/2021*



Le Maire

Roger MARIA